

AVIS A TOUS LES PROPRIETAIRES

Si vous avez recours à un professionnel et que les branches sont amenées directement chez Fricompost à Châtillon par votre jardinier ou paysagiste, la Commune de Neyruz paie les frais de traitement des branches, sans le transport, uniquement **lorsqu'il s'agit d'une taille normale annuelle.**

Toutefois, afin de contrôler les dépôts et pour régler les factures, nous vous demandons de bien vouloir remplir la carte de contrôle ci-dessous pour justificatif.

Cette carte devra être jointe au bulletin de livraison que votre jardinier ou paysagiste signera chez Fricompost. Elle devra impérativement être annexée à la facture que Fricompost adressera à la Commune.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Le Conseil communal de Neyruz



b o n

COMMUNE DE NEYRUZ

Tél. 026 916 15 50

Carte de contrôle - élimination des déchets verts

Nom du propriétaire :

Prénom :

Adresse :

NPA - Localité :

Genre de déchets :	Entreprise mandatée :
Gazon <input type="checkbox"/>	
Branches <input type="checkbox"/>	Responsable :
Poids estimatif éliminé : kg.	

Date :

Signature du propriétaire :

Ce bon doit être remis et joint à la facture de Fricompost SA.